Envoyé en préfecture le 01/10/2026
Reçu en préfecture le 01/10/2026
Publié le
ID : 035-213501158-20260924-D11DFB_SEP26-DE

DFB/JFM

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 SEPTEMBRE 2026

11- DEMANDE DE GARANTIE D'EMPRUNT POUR LA RENOVATION DE 32 LOGEMENTS RUE PIERRE MENDES FRANCE A FOUGERES AUPRES DE LA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS

Rapporteur : M. BOUVATTIER

FOUGERES HABITAT sollicite la Ville de Fougères pour une garantie d'emprunt concernant la rénovation de 32 logements, rue Pierre Mendès France - ilot Saint Roch à Fougères.

Le plan de financement de cette opération est le suivant :

Dépenses (TTC) :	**TOTAL**	**Recettes (TTC) :**	**TOTAL**
Coût des travaux du bâtiment	1 666 500,00 €	Subvention (Fonds CEE)	21 000,00 €
Honoraires(études, coordination)	162 140,00 €	Prêt CDC (PLUS, PLAI, PAM)	1 342 231,00 €
Honoraires(Architecte, frais de gestion)	129 833,00 €	Dégrèvement TFPB	20 000,00 €
		Fonds propres Fougères Habitat	575 242,00 €
TOTAL	**1 958 473,00 €**		**1 958 473,00 €**

Les caractéristiques du prêt sont les suivantes :

Type de prêt :	PAM
Identifiant de la ligne de Prêt	5739679
Montant du prêt :	1 342 231 E
Durée totale du prêt :	35 ANS
Index	
Marge fixe sur index	0,60%
Taux :	2,10%
Echéances :	*annuelle*

*Le garant accorde son cautionnement avec renonciation au bénéfice de discussion pour le remboursement de toutes les sommes dues en principal à hauteur de **100 %** (quotité garantie) augmentée dans la même proportion de tous les intérêts.*

Signé électroniquement par Aude LEBRUET le 29/09/2026 08:57:47

Envoyé en préfecture le 01/10/2026
Reçu en préfecture le 01/10/2026
Publié le
ID : 035-213501158-20260924-D11DFB_SEP26-DE

Le conseil Communal :

Vu le rapport établi par la commission finances en date du 2 septembre 2026, de répondre favorablement à cette demande de garantie d'emprunt et d'autoriser Madame le Maire ou son représentant à signer la convention de mise en jeu de ma garantie et à intervenir à la signature du présent contrat de prêt.

La présente garantie est sollicitée dans les conditions fixées ci-dessous.

Vu les articles L 2252-1 et L 2252-2 du Code général des collectivités territoriales ; Vu

l'article 2305 du Code civil ;

Vu le Contrat de Prêt N° 191772 en annexe signé entre : FOUGERES HABITAT OPH DU PAYS DE FOUGERES ci-après l'emprunteur, et la Caisse des dépôts et consignations

DELIBERE

Article 1 :

L'assemblée délibérante de COMMUNE DE FOUGERES accorde sa garantie à hauteur de 100,00 % pour le remboursement d'un Prêt d'un montant total de 1342231,00 euros souscrit par l'emprunteur auprès de la Caisse des dépôts et consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du Contrat de prêt N° 191772 constitué de 1 Ligne(s) du Prêt.

La garantie de la collectivité est accordée à hauteur de la somme en principal de 1342231,00 euros augmentée de l'ensemble des sommes pouvant être dues au titre du contrat de Prêt.

Ledit contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

Article 2 : La garantie est apportée aux conditions suivantes :

La garantie de la collectivité est accordée pour la durée totale du Prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre recommandée de la Caisse des dépôts et consignations, la collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

Article 3 :

Le Conseil s'engage pendant toute la durée du Prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du Prêt.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Pour expédition conforme,
En Mairie,
A Fougères, le 24 septembre 2026

Madame le Maire,

Le Maire

ALICE LEBRET

Signé électroniquement par : Alice LEBRET
Le 2026-09-29T08:58:47+02:00

Le secrétaire de séance,

L'adjoint Délégué à la Jeunesse, vie étudiante, conseil municipal des jeunes

ANTHONY HUE

Signé électroniquement par : Anthony HUE
Le 2026-09-29T13:07:59+02:00

Signé électroniquement par Alice LEBRET le 29/09/2026 08:58:47